



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1250

Texte de la question

ATTAQUE DE REQUIN À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. Thierry Robert, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Thierry Robert. Monsieur le ministre des outre-mer, ma question peut paraître décalée par rapport à la situation économique et sociale de notre pays, mais elle est néanmoins très importante car elle implique la sécurité humaine.

La première fois que je vous ai interpellé dans cet hémicycle, ce fut au sujet des attaques de requins à La Réunion et de leurs conséquences pour notre île. Plus d'un an après, rien n'a changé. En effet, ce samedi 26 octobre, un jeune homme de 24 ans a été mutilé effroyablement alors qu'il nageait à l'Étang-Salé, à cinquante mètres de la zone autorisée, ce qui signifie que même dans les zones autorisées, des attaques sont possibles.

Depuis 2011, il y a eu plus d'une douzaine d'attaques de requins, dont cinq mortelles. Rappelons que le Conseil d'État a récemment confirmé que la responsabilité de l'État était engagée.

Cette situation, chacun le sait, nuit au tourisme à La Réunion et donc accélère la progression du chômage, qui est déjà de l'ordre de 35 %. Je reste un fervent défenseur de notre écosystème, mais nous ne pouvons plus nous contenter d'études scientifiques sur les requins qui coûtent des centaines de milliers d'euros. Il est grand temps d'agir, plutôt que de s'attrister juste en cas d'attaque.

Cette situation, on le sait, est due principalement à une prolifération de requins, en raison de l'interdiction de vente de leur viande. Monsieur le ministre, comptez-vous autoriser enfin une régulation de l'espèce ? Plus globalement, pouvez-vous dire concrètement aux Réunionnaises et aux Réunionnais quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour enrayer la crise requin à La Réunion, et selon quel calendrier ? C'est très bien de vouloir protéger les requins, mais n'est-il pas mieux de protéger les humains ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP, UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, ministre des outre-mer. Monsieur le député, votre question n'est pas décalée car une fois de plus, le requin a fait mal à l'île de La Réunion, le week-end dernier. Nous adressons des vœux de rétablissement à la victime.

Le Gouvernement a déployé des moyens importants pour gérer la crise requin dans sa globalité. En sécurisation

des activités, en mesures d'accompagnement économique, en recherche scientifique, nous sommes passés de 700 000 euros en 2011 à 2 060 000 euros en 2012. L'effort est maintenu en 2013, augmenté d'initiatives nouvelles comme le projet Cap requins mené avec le comité régional des pêches.

Le préfet de région a mis en place un plan d'action ambitieux signé par les quatre ministres concernés. À court terme, il comporte des mesures d'interdiction d'une partie du littoral aux activités nautiques et à la baignade jusqu'en février 2014 ainsi que l'application d'une procédure que vous connaissez, dite post-attaque, qui consiste à faire des prélèvements de requins non protégés dans la zone concernée.

À moyen terme, un dispositif global renforcé, adopté par l'État et l'ensemble de ces partenaires depuis 2011, a pour but de mieux connaître scientifiquement les requins côtiers de l'ouest de La Réunion. Pourquoi se concentrent-ils à proximité des côtes ? À ce stade, aucun lien exclusif n'a été établi avec la réserve marine. Il vise aussi à informer davantage les populations et à mieux prévenir le risque par un effort d'équipement des communes, et à renforcer les méthodes de gestion opérationnelle de l'alerte grâce à des technologies innovantes comme le capteur de turbidité ou les sonars embarqués. Il consiste enfin à pratiquer une gestion raisonnée des stocks. Vingt-quatre requins ont déjà été prélevés dans le cadre de l'étude Ciguatera et quatre-vingt-dix autres requins bouledogue et tigre doivent l'être prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Robert](#)

Circonscription : Réunion (7^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1250

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2013](#)